



# Plan de participation du public



PROJET MINIER AURIFÈRE NOVADOR

Version provisoire

4 juin 2024



# Table des matières



1.	Introduction .....	2
2.	Description du projet.....	2
3.	Objectifs de la participation du public .....	2
4.	Identification des participants.....	3
5.	Outils de participation du public .....	3
6.	Approche relative aux activités et à la participation du public .....	5
7.	Aide financière aux participants .....	10
8.	Présentation des commentaires .....	10
	<b>Annexe .....</b>	<b>11</b>

---

# 1. Introduction

Le 6 mai 2024, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) a émis l'avis qu'une évaluation d'impact est justifiée pour le projet minier aurifère Novador (le projet), conformément à la Déclaration sur les dispositions provisoires relatives à l'administration de la *Loi sur l'évaluation d'impact* en attendant des modifications législatives.

La version provisoire du plan de participation du public a été élaborée par l'Agence de façon à offrir des possibilités de participation au public au cours du processus d'évaluation d'impact (le processus), à la suite de la décision de Probe Gold inc. de poursuivre ce processus et d'avancer dans la phase de planification du projet. Ce plan est également conçu de façon à être souple afin que l'Agence puisse modifier les approches qui y sont décrites en vue de tenir compte de l'évolution de l'évaluation.

Pour obtenir plus de renseignements sur la participation significative du public, veuillez consulter le [Cadre de travail: la participation du public en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact](#) et le [Document d'orientation: Participation du public à l'évaluation d'impact](#). Un [Aperçu du plan de mobilisation et de partenariat avec les Autochtones](#) est également offert. Celui-ci décrit les possibilités de participation des peuples autochtones et les approches de consultation proposées.

---

## 2. Description du projet

Probe Gold Inc. propose la construction et l'exploitation d'une nouvelle mine d'or à ciel ouvert et souterraine, située à environ 25 kilomètres à l'est de Val-d'Or, au Québec. Tel qu'il est proposé, le projet minier aurifère Novador aurait une capacité maximale de production de minerai de 24 000 tonnes par jour et une durée de vie estimée à 12,5 ans. Le projet comprendrait entre autres une usine de traitement du minerai, des chemins d'accès, des haldes à stériles et de mort-terrain, un parc à résidus miniers et un poste de distribution électrique.

Pour plus d'informations sur l'évaluation de l'impact du projet ou pour consulter les informations et les commentaires reçus, visitez le site web du Registre canadien d'évaluation d'impact (le Registre) à l'adresse suivante : <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/86020>

---

## 3. Objectifs de la participation du public

Le plan de participation du public a été élaboré à la suite de consultations réalisées au cours de l'étape préparatoire et décrit les différentes façons dont un participant peut formuler des commentaires et prendre part au processus, y compris les participants qui seront les plus susceptibles d'être touchés par le projet. Les objectifs suivants relatifs à la participation du public tiennent compte des opinions entendues au cours de l'étape préparatoire :

- Les membres du public qui souhaitent participer à l'évaluation d'impact ont l'occasion de le faire de façon éclairée, en disposant de l'information nécessaire;
- L'Agence met en place des conditions favorables à la participation d'un éventail de personnes, incluant notamment les jeunes, les femmes, les aînés et tous groupes de population aux profils identitaires variés;
- Le public participe dès le début du processus. Sa participation se poursuit de façon régulière et fréquente, à chaque étape clé du processus;
- Le public participe à l'élaboration ou la révision des principaux documents, y compris ce plan, les [lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact](#) (les lignes directrices), le résumé de l'étude d'impact du promoteur, le rapport d'évaluation d'impact et les conditions potentielles;
- L'Agence informe le promoteur des préoccupations soulevées par les parties intéressées; et
- Les points de vue du public entendus tout au long du processus sont documentés et éclairent la prise de décision.

---

## 4. Identification des participants

La liste en annexe présente des communautés, des organisations et d'autres parties prenantes identifiées par l'Agence comme potentiellement intéressées par le projet ou qui ont manifesté leur intérêt à participer à l'évaluation d'impact du projet.

Plus précisément, l'Agence a élaboré cette liste en tenant compte des communautés, organisations et autres parties prenantes :

- ayant soumis des commentaires lors de la première période de consultation;
- ayant manifesté leur intérêt pour l'évaluation du projet minier aurifère Novador, à Val-d'Or et Senneterre;
- actives dans la région du projet (MRC de la Vallée-de-l'Or, Abitibi-Témiscamingue) qui pourraient avoir un intérêt pour le processus et le projet.

Les participants figurant sur la liste de distribution recevront des mises à jour et des avis sur l'évaluation d'impact du projet à mesure que le processus avance. Si vous ou votre organisme souhaitez être inscrit(s) à cette liste, communiquez directement avec nous à l'adresse courriel du projet : [Novador@iaac-aeic.gc.ca](mailto:Novador@iaac-aeic.gc.ca). Les noms des personnes ne seront pas publiés.

---

## 5. Outils de participation du public

L'Agence a identifié une série d'outils pour assurer une participation significative du public au processus, notamment:

- Adresse courriel spécifique au projet pour contacter l'Agence : [Novador@iaac-aeic.gc.ca](mailto:Novador@iaac-aeic.gc.ca);
- Ligne téléphonique directe pour contacter l'Agence pour favoriser l'accès à l'information et la réception des commentaires du public : (418) 649-6444;

- Périodes de consultation publique, comprenant des séances d'information à certaines étapes clés du processus;
- Possibilités de demander une aide financière dans le cadre du programme d'aide financière aux participants afin d'aider le public à participer au processus : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/participation-public-evaluations-impact/programmes-aide-financiere/programme-aide-financiere-participants.html>;
- Envoi de cartes postales pour promouvoir le Registre et le projet;
- [Formation virtuelle sur le processus d'évaluation d'impact](#) et la façon de participer activement au processus;
- Rencontres ciblées, en personne ou virtuelles, avec des organismes ou des regroupements environnementaux et communautaires (Analyse comparative entre les sexes Plus);
- Avis publics et mises à jour publiés sur le Registre;
- Mises à jour dans les médias sociaux (p. ex. le fil Twitter de l'Agence : @AEIC\_IAAC #Novador de l'Agence) qui fournissent des renseignements et des mises à jour sur l'évaluation d'impact et annoncent des occasions de participation du public et des possibilités d'aide financière;
- Envoi de courriels informatifs aux membres de la liste de distribution créée pour le projet;
- Annonces à la radio communautaire; et
- Publication dans les journaux locaux.

**L'Agence désire connaître votre opinion :**

- Nous aimerions connaître votre avis sur les outils de communication énumérés ci-haut. Avez-vous des préférences ou de nouveaux outils à suggérer pour faciliter votre participation? Écrivez-nous à l'adresse : [Novador@iaac-aeic.gc.ca](mailto:Novador@iaac-aeic.gc.ca);
- Parlez-nous de tout obstacle de nature économique, technique, linguistique ou autre pouvant restreindre, voire empêcher la participation de votre communauté, votre organisme ou vous-mêmes au processus d'évaluation de ce projet.

## 6. Approche relative aux activités et à la participation du public

Le tableau suivant présente les principales étapes du processus et les possibilités de mobilisation à chaque étape, y compris les événements dirigés par l'Agence ou une autre autorité, ainsi que les événements prévus par le promoteur (dans la mesure du possible). Le tableau présente les objectifs de chaque étape et les activités de mobilisation prévues qui seront mises en œuvre.

Tableau 6.1 – Tableau des approches et des activités relatives à la participation du public

Objectifs de l'étape	Activités prévues	Échéancier	Outils de participation du public
Étape 1 : Préparatoire			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider à comprendre le projet et sensibiliser le public au processus d'évaluation d'impact et à la participation significative.</li> <li>• Offrir au public une occasion de déposer une demande d'aide financière pour soutenir la participation à l'étape préparatoire.</li> <li>• Obtenir des commentaires et une rétroaction sur les documents relatifs à l'étape préparatoire comme le résumé de la description initiale de projet ainsi que la version provisoire de ce plan et des lignes directrices.</li> <li>• Aviser le public relativement aux étapes clés du processus,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Agence a invité le public et les peuples autochtones à une première consultation publique pour examiner le résumé de la description initiale du projet et à formuler des commentaires sur le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 27 novembre au 17 décembre 2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis sur le Registre.</li> <li>• Période de consultation en ligne.</li> <li>• Séances d'information virtuelles.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Agence a offert une aide financière sous forme de subvention pendant la première période de commentaires de l'étape préparatoire afin de soutenir la participation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 novembre 2023 au 20 décembre 2023</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Agence a organisé des séances d'information virtuelles dans les deux langues officielles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 et 6 décembre 2023</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les commentaires reçus pendant la période de consultation sur le résumé de la description initiale de projet ont aidé l'Agence à préparer un sommaire des questions, à appuyer l'avis à savoir si une évaluation d'impact est justifiée, ainsi qu'à rédiger les versions provisoires de ce plan et des lignes directrices.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu, jusqu'à l'envoi du sommaire des questions au promoteur, soit le 4 janvier 2024</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Agence invitera le public et les peuples autochtones à une deuxième consultation publique pour examiner la version provisoire de ce plan et des lignes directrices et à formuler des commentaires sur ces documents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 juin au 4 juillet 2024</li> </ul>	

Objectifs de l'étape	Activités prévues	Échéancier	Outils de participation du public
<p><b>comme la période de commentaires sur le résumé de la description initiale du projet ainsi que sur la version provisoire de ce plan et des lignes directrices.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Agence organise des séances d'information virtuelles dans les deux langues officielles.</li> <li>Les commentaires reçus pendant la deuxième période de consultation sur la version provisoire de ce plan et des lignes directrices permettront à l'Agence à finaliser ces deux documents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>18 juin (français et anglais) et 19 juin (français) 2024</li> <li>En continu, jusqu'à la fin de la phase préparatoire</li> </ul>	
<p>Étape 2 : Étude d'impact</p>			
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Sensibiliser le public au processus d'évaluation d'impact et sur les moyens de participer de façon significative.</b></li> <li><b>Mobiliser le public en lui donnant l'occasion de participer et de formuler des commentaires sur le résumé de l'étude d'impact du promoteur.</b></li> <li><b>Encourager le public à communiquer des renseignements au promoteur pour éclairer l'élaboration de l'étude d'impact du promoteur.</b></li> <li><b>Réviser les renseignements du résumé de l'étude d'impact du promoteur et aborder les enjeux</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Agence affichera le résumé de l'étude d'impact sur le Registre. L'Agence recueillera les commentaires du public sur ce document.</li> <li>L'Agence demandera au promoteur de présenter l'étude d'impact aux parties intéressées.</li> <li>L'Agence informera le public de la disponibilité d'une aide financière afin de soutenir sa participation à l'étape de l'étude d'impact. Le public est invité à contacter le bureau des programmes d'aide financière pour obtenir de l'information (voir la section 7 pour les coordonnées).</li> <li>L'Agence répondra aux demandes de renseignements reçues par courriel ou par téléphone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La consultation, d'une durée approximative de 30 jours, débutera suivant l'affichage du résumé de l'étude d'impact sur le Registre.</li> <li>Au cours de la période de consultation de 30 jours sur le résumé de l'étude d'impact.</li> <li>Annonce du financement disponible à déterminer.</li> <li>En continu, au besoin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Période de consultation en ligne.</li> <li>Avis sur le Registre, dans les médias sociaux, dans les journaux et à la radio.</li> <li>Rencontres communautaires en personne ou virtuelles, avec la participation possible du promoteur.</li> <li>Courriels et appels téléphoniques.</li> </ul>

Objectifs de l'étape	Activités prévues	Échéancier	Outils de participation du public
<p><b>en suspens ou les lacunes soulevées par le public.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aviser le public relativement aux étapes clés du processus, comme la réception de l'étude d'impact et la période de mobilisation sur le résumé de l'étude d'impact.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mises à jour sur le processus d'évaluation d'impact du projet seront communiquées par courriel aux parties intéressées inscrites sur la liste de distribution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu, au besoin.</li> </ul>	
Étape 3 : Évaluation d'impact			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sensibiliser le public au processus d'évaluation d'impact et sur les moyens de participer de façon significative.</b></li> <li>• <b>Valider les renseignements sur le rapport provisoire d'évaluation d'impact de l'Agence et les conditions potentielles y étant associées, régler les enjeux en suspens ou les lacunes soulevées par le public.</b></li> <li>• <b>Aviser le public relativement aux étapes clés du processus, comme la période de commentaires sur la version provisoire du rapport d'évaluation d'impact et des conditions potentielles.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Agence affichera le rapport provisoire d'évaluation d'impact et les conditions potentielles y étant associées sur le Registre. L'Agence recueillera les commentaires du public sur ces documents.</li> <li>• L'Agence organisera des rencontres communautaires destinées au public sur le rapport provisoire d'évaluation d'impact et les conditions potentielles y étant associées. Les rencontres incluront des séances de questions et réponses. L'Agence pourra aussi animer des séances d'information à des groupes cibles au besoin.</li> <li>• L'Agence informera le public de la disponibilité d'une aide financière afin de soutenir sa participation à l'étape de l'évaluation d'impact. Le public est invité à contacter le bureau des programmes d'aide financière pour obtenir de l'information (voir la section 7 pour les coordonnées).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La consultation, d'une durée approximative de 30 jours, débutera suivant l'affichage du rapport d'évaluation d'impact et des conditions potentielles y étant associées sur le Registre.</li> <li>• À la suite de l'affichage du rapport provisoire d'évaluation d'impact et des conditions potentielles y étant associées.</li> <li>• Annonce du financement disponible à déterminer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de consultation en ligne.</li> <li>• Avis sur le Registre, dans les médias sociaux, dans les journaux et à la radio.</li> <li>• Présentations en personne ou virtuelles.</li> <li>• Courriels et appels téléphoniques.</li> </ul>

Objectifs de l'étape	Activités prévues	Échéancier	Outils de participation du public
	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Agence répondra aux demandes de renseignements reçues par courriel ou par téléphone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En continu, au besoin.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les mises à jour sur le processus d'évaluation d'impact du projet seront communiquées par courriel aux parties intéressées inscrites sur la liste de distribution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En continu, au besoin.</li> </ul>	
Étape 4 : Prise de décision			
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Informé le promoteur et le public de la décision du ministre de l'Environnement et du Changement climatique.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Agence affichera les éléments suivants sur le Registre : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport final d'évaluation d'impact;</li> <li>La déclaration de décision du ministre, incluant les conditions associées au projet et les motifs de la décision.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À la suite de la décision du ministre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avis sur le Registre, dans les médias sociaux, dans les journaux et à la radio</li> <li>Courriels et appels téléphoniques.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Agence répondra aux demandes de renseignements reçues par courriel ou par téléphone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En continu, au besoin</li> </ul>	
Étape 5 : Post-décision (si le projet est approuvé)			
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Informé le public des activités de suivi et de surveillance, ainsi que des résultats des activités du programme de suivi.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Agence mènera des activités de conformité et d'application de la loi, conformément à la <a href="#">Politique de promotion de la conformité et d'application pour les projets désignés assujettis à la Loi sur l'évaluation d'impact</a> et affichera les résultats des activités de suivi et de surveillance sur le Registre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon le calendrier établi dans la déclaration de décision.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats des activités de suivi affichés sur le Registre.</li> <li>Période de consultation en ligne, s'il y a lieu.</li> </ul>

Objectifs de l'étape	Activités prévues	Échéancier	Outils de participation du public
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Informers les participants des modifications possibles à la déclaration de décision et demander des commentaires sur les modifications proposées.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le promoteur présente un changement au projet et que l'Agence détermine que la déclaration de décision devrait être modifiée, l'Agence affichera un avis invitant le public à formuler des commentaires sur le rapport d'analyse provisoire des changements proposés et sur les modifications potentielles à la déclaration de décision.</li> <li>• Le cas échéant, l'Agence affichera ensuite un avis de décision modifiant la déclaration de décision, assortie des motifs expliquant ces modifications.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'il y a lieu, la consultation serait d'une durée approximative de 30 jours suivant l'affichage sur le Registre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis sur le Registre, s'il y a lieu.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Agence répondra aux demandes de renseignements reçues par courriel ou par téléphone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En continu, au besoin.</li> </ul>	



---

## 7. Aide financière aux participants

Une aide financière est offerte pour soutenir la participation du public au processus. Pour obtenir des renseignements sur les activités admissibles à une aide financière ou pour présenter une demande d'aide financière, veuillez consulter les renseignements sur les Programmes d'aide financière de l'Agence à la page suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/participation-public/demande-aide-financiere-aux-participants-pour-evaluation-environnementale.html>.

Pour contacter le bureau des programmes d'aide financière :

Téléphone: 1-866-582-1884

Courriel : [fp-paf@iaac-aeic.gc.ca](mailto:fp-paf@iaac-aeic.gc.ca)

---

## 8. Présentation des commentaires

Vous pouvez présenter des commentaires en tout temps pendant le processus d'évaluation d'impact en utilisant la fonction « Présenter un commentaire » sur la page du projet du Registre (<https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/86020/participation>). Cette fonction permet également de téléverser des documents.

Si vous éprouvez des difficultés à transmettre vos commentaires, veuillez communiquer avec l'Agence, aux coordonnées ci-dessous. Les commentaires peuvent également être transmis par courriel à [Novador@iaac-aeic.gc.ca](mailto:Novador@iaac-aeic.gc.ca).

Les commentaires et autres documents reçus par l'Agence feront partie du dossier de projet et seront affichés sur le site web du Registre. La [Politique sur les présentations](#) de l'Agence détermine les renseignements présentés qui peuvent être communiqués publiquement et ceux qui devraient rester privés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre façon de protéger la confidentialité, veuillez consulter [l'Avis de confidentialité](#). Si vous ne souhaitez pas que vos commentaires soient publiés sur le Registre, veuillez communiquer avec l'Agence avant de présenter vos commentaires.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

### **Projet minier aurifère Novador**

Agence d'évaluation d'impact du Canada

Bureau régional du Québec

901-1550, avenue d'Estimauville

Québec (Québec) G1J 0C1

Téléphone : 418-649-6444

Courriel : [Novador@iaac-aeic.gc.ca](mailto:Novador@iaac-aeic.gc.ca)

# Annexe

## Liste des parties prenantes du public identifiées par l'Agence

### Entités gouvernementales

- Direction de santé publique, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

### Municipalités

- Conseil municipal - Val-d'Or
- Conseil municipal- Senneterre
- Municipalité de la Paroisse de Senneterre
- MRC : La Vallée-de-l'Or
- Ville de Senneterre
- Ville de Val-d'Or

### Industrie minière

- Association de l'exploration minière du Québec

### Environnement et milieux naturels

- Action Boréal
- Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
- Coalition Pour que le Québec ait Meilleure MINE
- Conseil régional en environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
- Eau secours
- Équiterre
- GÉCO - Groupe-ÉCOcitoyen
- MiningWatch Canada
- Nature Québec
- Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ)
- Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
- Société pour vaincre la pollution
- Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT)
- Regroupement Vigilance Mines de l'Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)

### **Développement socioéconomique**

- Association des femmes d’Affaires de la Vallée-de-l’Or (FAVO)
- Carrefour jeunesse-emploi d’Abitibi-Est
- Chambre de commerce de Val-D’Or
- Coopérative de développement régional - Lanaudière et Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec
- Corporation Rues principales
- Corporation de développement communautaire Universeau
- Corporation de développement économique de Senneterre
- Femmessor, bureau de l’Abitibi-Témiscamingue

### **Recherche et éducation**

- Centre de formation professionnelle Val-d’Or
- Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec
- École d’études autochtones (UQAT)
- Institut de recherche en mines et en environnement UQAT
- Institut de recherche sur les forêts UQAT
- Regroupement d’éducation populaire de l’Abitibi-Témiscamingue (RÉPAT)

### **Organismes sociaux**

- Association chasse et pêche de Val-d’Or (ACPVD)
- Association des locataires de l’Abitibi-Témiscamingue (ALOCAT)
- Association Québécoise de défense des droits des Personnes Retraitées et préretraitées, AQDR section Val-d’Or
- CALACS l’étoile du nord
- Centre de Bénévolat de la Vallée-de-l’Or
- Centre de prévention du suicide de Senneterre
- Centre d’amitié autochtone de Senneterre
- Centre d’amitié autochtone de Val-d’Or Centre la Mésange
- Centre la Mésange
- Club Chasse et pêche de Senneterre
- Club de Motoneige Lions de Senneterre
- Club Motoneige Val-d’Or inc.
- Club de ski de fond Senneterre inc.

- Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue
- Conseil québécois LGBT (CQ-LGBT)
- Fédération 19 – Cercle de fermières (Les) Abitibi-Témiscamingue
- Femmes Autochtones du Québec
- Fierté Val-d'Or
- La Mosaïque interculturelle
- La Piaule de Val-d'Or
- Maison de la Famille de Val-d'Or
- Maison de la Famille de Senneterre
- Maison des jeunes – L'Énergiteck
- Mères au front – Val-d'Or
- Ressource pour personnes handicapées Abitibi-T./Nord-du-Québec
- Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
- Regroupement des organismes communautaires (ROC) de la Vallée-de-l'Or
- Société du loisir ornithologique de l'Abitibi et du Témiscamingue (SLOAT)
- Senneterre à pied
- Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue (Point de service de Val-d'Or)